

LE VENT DU LIBERALISME...

L'Europe nous donne l'impression d'être éloignée de la vie quotidienne des Français. Pourtant à bien y regarder, elle va la modifier à tel point que les blocages de notre Société pourraient bien être arbitrés par des décisions supra nationales.

Chacune et chacun d'entre vous, avez eu à faire à un moment de votre vie, lors d'une grossesse, d'un dépistage cardio-vasculaire et de toute autre maladie, à une analyse dans un laboratoire.

Cette activité professionnelle réglementée va devoir faire coexister deux modes d'exercice, les unifier avec deux visions pour l'avenir totalement opposées : celle d'un praticien de santé proche du malade et celle de l'industriel produisant des analyses.

Quel monde voulons-nous, quel mode d'exercice allons-nous choisir ? L'Europe semble le faire à notre place !

Être « libéral » au sens professionnel, c'est être indépendant, pouvoir s'installer où l'on veut ; l'Europe va le garantir quand une harmonisation des diplômes le permettra.

Mais, contrairement à l'Allemagne ou la Belgique, où il existe moins de 300 laboratoires, la France en compte près de 4300. Quelle est la différence ? En Allemagne, aucune relation avec le patient : tout est orienté vers la production d'actes, un service auprès du médecin qui prélève et reçoit les résultats directement. En France : une biologie de proximité avec un praticien de santé qui vous informe et informe simultanément le médecin traitant.

Face à la concurrence des autres pays, l'évolution voudrait que l'on construise des usines, que l'on instaure une concurrence des prix. L'Etat y gagnerait et la Sécurité

Sociale aussi, bref en ligne de mire, des prix bas, un vrai « libéralisme ».

Alors OUI, ce jour là, je disparaîtrai ainsi que mes salariés, près de 40.000 en France, moins d'impôts qui rentreraient dans les caisses de l'Etat, moins de cotisations salariales...

Faut-il disparaître, aller à une course à la concurrence ? A bien y regarder, la baisse des prix en Allemagne, en Belgique et en Angleterre a abouti à une augmentation mécanique des volumes. Au final, la « consommation d'analyses » par habitant et par an n'est pas si différente : 43 € en Allemagne, 41 € en Angleterre. Et seulement 45 € en France !

Quelle « LIBERTE » voulons nous ? Chaque pays dans certains domaines doit pouvoir conserver sa liberté de réglementation, telle est la question fondamentale que soulève l'Europe, au moment où un traité plutôt qualifié de « libéral » soutenu par une majorité de Gauche et peut-être de Droite va devoir être ratifié par référendum. Posons nous la question ?

Doit-on quitter la relation humaine ? Doit-on mettre tout le monde à la même enseigne ? Doit-on revenir à ce qui me paraît être une ère post-industrielle « mondialisée » dans laquelle on devine les limites et les dégâts qu'elle engendre ?

Liberté d'installation ou libéralisme concurrentiel ?

OUI à l'Europe, OUI à la liberté, à l'initiative, à la Paix, OUI à l'Europe qui doit trouver les moyens de faire vivre tous ses habitants de façon décente.

*François BLANCHECOTTE
Membre du bureau national du
Syndicat des Biologistes*

BREVES

MON BEAU SAPIN

Le roi des forêts serait-il devenu « persona non grata » dans les lycées de la République ? L'histoire récente des tribulations du sapin de Lagny ne méritait pas sans doute une telle publicité.

Si le pacifique conifère qui a ébloui nos yeux d'enfant, qui a enchanté nos rêves en hiver, doit être banni de la cité, alors prenons garde ! Le ver est dans le fruit et ce ver a nom étroitesse d'esprit, véritable terreau dans lequel risque de germer l'intolérance et le fanatisme.

Nos instituteurs d'autrefois, ceux qu'on appelait les « hussards noirs de la République », avaient une autre conception de la vie en société. Ils nous avaient même appris à chanter « Mon Beau Sapin, Roi des Forêts »...

O. C. D. E.

L'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economique) a publié son rapport sur les acquis scolaires de jeunes de 15 ans. Cette étude concerne les 41 pays les plus développés.

La France se classe 16^{ème} pour les mathématiques, 17^{ème} pour la lecture et 14^{ème} pour la science et la résolution des problèmes.

Il y a de quoi être déçu du résultat, quand on sait que l'Education est le plus gros budget de la nation, et que l'Education Nationale est –dit-on– le deuxième plus gros employeur au monde (après l'armée chinoise).

N°11 VERITES Déc. 2004
5 €

EDITO

par Lucien CYPRIEN

Désir d'Europe, Besoin de Turquie

Depuis des siècles, l'Empire Ottoman, jadis, la Turquie aujourd'hui, ont été et sont encore animés par un très grand désir d'Europe. Certes, les armées ottomanes ne battent plus les murs de Vienne mais, depuis la signature par six pays d'Europe du traité de Rome en 1957, la République de Turquie n'a eu de cesse, notamment depuis 1963, d'être associée à la politique de la Communauté Economique Européenne. Ce fut la conclusion des accords d'Ankara.

Et depuis plus de quarante ans la Turquie a fait des efforts considérables en vue d'une véritable intégration politique, économique, sociale, culturelle dans l'Europe.

Or, pourquoi ce désir d'Europe ? Et, pourquoi l'Europe ou rien ?

Il est bon de rappeler tout d'abord que la Turquie, qui a une superficie totale de l'ordre de 780 000 km² n'occupe que sur ce « petit cap du continent asiatique » (selon la définition de Paul Valéry) 24 000 km², le reste étant en Asie Mineure. Quant à sa population elle est de l'ordre de 71 millions d'habitants, à 97 % musulmane.

Ni la géographie, ni la démographie, ni la sociologie ne permettent d'expliquer cet engouement. C'est la révolution Kémaliste qui a été l'élément déclencheur depuis 1923 de la modernisation de la Turquie et de la volonté politique de se rapprocher du modèle européen. Certes, bien des progrès restent à accomplir et notamment en matière religieuse. Bien que la Turquie se proclamât Etat laïc, elle ne saurait, en effet, rejeter d'un trait de plume (même au prix d'une adhésion future à l'Union Européenne) la religion musulmane dont elle reste fortement imprégnée. On peut au passage, rappeler que l'Europe n'a pas eu l'honnêteté intellectuelle de revendiquer clairement cet héritage chrétien qui l'a façonné. Etait-il vraiment indispensable de gommer dans le traité établissant une Constitution pour l'Europe toute référence à l'héritage chrétien, même si la pratique religieuse n'est plus ce qu'elle était. Imagine-t-on Tours sans sa cathédrale, Paris sans Notre Dame, la Bourgogne sans Vézelay ou Cluny ?

Le devoir de mémoire, si souvent évoqué par nos « intellectuels » est parfois très sélectif...

Certes, dans le domaine de la laïcité, de grands progrès restent à faire en Turquie, notamment en ce qui concerne les communautés chrétiennes qui n'ont pas le droit d'exister légalement et qui font l'objet de telles discriminations qu'il n'est pas possible par exemple de construire des églises.

En revanche, solidaire du monde libre, face à l'U.R.S.S., durant la « guerre froide », la Turquie au sein de l'O.T.A.N., a été un partenaire particulièrement fiable.

Au moment où la Turquie frappe à la porte de l'Europe avec insistance, il serait inconvenant de ne pas s'en souvenir.

C'est pourquoi un pays laïc, qui clame haut et fort son islamisme mais qui est engagé sans esprit de retour sur la voie de la démocratie, ne doit pas être rejeté.

Certes, comme l'a précisé le Chef de l'Etat, dans sa dernière allocution, il reste encore un long chemin à parcourir entre l'adoption de la Constitution pour l'Europe, qui sera soumise en 2005 à referendum en France et l'adhésion définitive de la Turquie dans 10 à 15 ans. Les Européens devront alors être suffisamment vigilants pour s'assurer que la charte des droits fondamentaux de l'Union est respectée dans ce pays.

Tel est le défi lancé par les 25 pays d'une Union Européenne fondée sur des valeurs chrétiennes de « respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité » aux autres peuples du monde qui se sentent menacés par le « choc des civilisations ».

Alors, sur ce désir ardent d'Europe viendra se greffer un besoin concerté de Turquie.

Les dossiers de "VERITES"

LA TURQUIE

I

UN PEU D'HISTOIRE

La question turque n'est pas nouvelle. Son actualité politique, économique, stratégique et culturelle est celle qui se pose, à peu de choses près, depuis l'émergence de l'empire ottoman au XIV^e siècle jusqu'à son démantèlement à la fin du premier conflit mondial, en passant par son extraordinaire apogée au XVI^e siècle.

Le statut de la Turquie est profondément double. Amphibologique : à proprement parler de l'un et de l'autre côté de la rive, entre Asie et Occident, le temps d'un passage, d'une ouverture, d'un bras de mer tendu vers un ailleurs qui toujours fit peur, inquiéta, mais aussi fascina et envoûta. Je me rappelle une étude que m'avait commandée le professeur Robert SAUZET pour le CNRS et le Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance, alors que j'étais jeune doctorant, sur l'image du Turc à la Renaissance : cruel et raffiné, rusé et grossier, cultivé et ignare, religieux et sans foi, couvert d'or ou de lambeaux, influent et incapable, grand et petit, beau et laid, fort et faible, tels étaient globalement les couples d'adjectifs antonymes qui pouvaient résumer cette fameuse image du Turc dont l'Occident avait simplement retenu la tête comme antidote à sa propre peur.

Bien innocent celui qui croirait qu'un tel schéma mental a disparu. Certes, il est infiniment moins opératoire qu'en cette période où les armées de Soliman Le Magnifique sont aux portes de Vienne, en 1529, mais il agit, qu'on le veuille ou non, en sourdine. En douce. En mémoire. L'opposition d'alors est totale : les Fidèles d'un côté, les Infidèles de

l'autre. Et réciproquement, selon le côté de la rive où l'on a planté sa tente et affûté ses armes ! Il faut préciser que les sultans ottomans surent imprimer à leur politique un caractère religieux marqué, très marqué, consubstantiel à leur activité diplomatique, stratégique et militaire : au titre de Khan ajouté au XV^e siècle – voulant dire successeur de Mahomet – vient se greffer au XVI^e siècle, le titre de Calife, c'est-à-dire Chef de la communauté musulmane.

Comprenons donc bien que la question turque est historiquement une question à part. Ou plus précisément, elle s'impose symboliquement, et ce depuis l'origine de son implantation en Anatolie puis dans les Balkans, où elle rencontra des populations chrétiennes fortement implantées qu'elle vainquit à la bataille de KOSOVO POLIE (Le champ des merles), mettant fin à l'existence des royaumes serbe et albanais. Excepté le Maroc, tout le bassin méditerranéen fut ottoman jusqu'à la fin du XVI^e siècle. Et lorsque le général Mustafa Kemal abolit l'empire ottoman en 1922 et fonda en 1923 la Turquie moderne, il le fit là aussi symboliquement sur le territoire restant de l'Anatolie et de la Thrace Orientale. En 1924, il mit fin au Califat, dernier vestige de cet immense empire.

Aujourd'hui, les turcophones représentent 150 millions de personnes, sont souverains dans sept Etats indépendants (Turquie, République turque de Chypre nord, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Turkménistan, Azerbaïdjan) et autonomes dans six autres (Tchouvachie, Tatarstan, Bachkirie, Touvas, Iakoutie, Sin-Kiang). L'influence des turcophones est donc encore grande. Quant aux incidences géostraté-

giques de leur présence, elles restent jusqu'à maintenant à l'état de potentialité puisque ces Etats – à peu près stables – n'ont pas d'unification politique immédiate, excepté précisément la langue !

Comprendre un problème, c'est d'abord le comprendre généalogiquement, dans sa formation et dans son développement. En rappelant ses différentes grandes lignes qui dessinent la naissance puis la continuité plus ou moins aléatoire de l'empire ottoman jusqu'à la Turquie moderne, nous comprenons mieux sa puissance, sa fierté, son rayonnement. Son désir politique d'être dans le concert des nations.

II

POUR OU CONTRE ?

Alors comment faire avec la difficile question de l'entrée de la Turquie dans l'Union Européenne ? Premièrement, faire entrer la Turquie dans notre Union, c'est faire entrer, quoiqu'on dise, un pays moderne, un pays de l'alliance atlantique, en voie de modernisation politique, au prix d'efforts considérables entrepris par les Turcs. Par une immense majorité des Turcs. C'est la consolider dans son désir de démocratie. Deuxièmement, c'est faire entrer une nation aux frontières de l'Orient, mais assis sur une partie de l'Europe occidentale en tant que continent géographique et incidemment politique. Donnée incontournable : géographiquement, la Turquie appartient au continent européen, et plus largement à l'ensemble de la sphère indoeuropéenne. Politiquement et stratégiquement, elle y appartient de plain-pied. Enfin, c'est faire entrer

un pays, certes à très forte domination religieuse musulmane, mais dont la langue est tout à fait spécifique et qui précisément n'est pas l'Arabe.

En revanche, refuser l'entrée de la Turquie dans l'Union, c'est priver ce pays de sa propre continuité de développement sur les voies de la démocratie et d'une économie plus dynamique et plus ouverte. Je laisse volontairement de côté la nécessaire harmonisation sociale qui ne concerne pas, bien évidemment, que la Turquie.

La priver de nous rejoindre, c'est ne pas comprendre que notre intérêt politique va de l'Atlantique à l'Oural, en passant par le Bosphore. Que notre vocation est l'unification totale du continent européen au plan politique. Mais aussi au plan géographique. Il nous faut admettre l'unité de ce continent, c'est-à-dire sa vocation à rejoindre l'Orient, à être un pont, un passage, un lien culturel fort qui dépassent les frontières, les langues, les différences pour s'affirmer dans une identité qui reste à construire. La Turquie est ce pont, ce passage, ce lien. Elle est cette attache qui demeure en puissance et dont les intellectuels, les politiques et les entrepreneurs turcs nous demandent de prendre l'un des bouts.

J'entends déjà les voix haineuses de tous ceux qui pressentent un discours plus idéologique de ma part, un discours très à droite, dès lors que l'on parle d'une espèce d'Internationale européenne, défendant un homme européen, avec des caractéristiques européennes, une culture européenne, une religion européenne : cette caricature, je la refuse car il faut penser, dans cette question, avec Nietzsche – dont les abus ne sont pas de lui mais de ceux qui pour en faire un maître à penser, le déformèrent honteusement - contre précisément les nationalistes de tout bord qui cherchent à nous enfermer dans notre territoire, notre nation, notre patrie, notre pays, notre langue, notre culture. Non, il faut penser l'Europe dans sa totalité qui est d'abord une

totalité géographique. Et cela paradoxalement pour mieux préserver notre identité et donner toute son ampleur au message d'Universalisme de la France dans le monde. Parler d'une Europe avec la Turquie, c'est parler de la seule Europe qui vaille, l'Europe d'un continent et d'une terre dont les valeurs sont celles que nous défendons depuis le Siècle des Lumières. Et qu'aujourd'hui le monde anglo-saxon nous conteste.

Enfin, se priver de l'entrée de la Turquie au sein de notre Union, c'est laisser la porte entr'ouverte à tous les intégrismes religieux qui bordaillent cette région et cherchent à imposer leur dogme, leur vérité, leur totalitarisme et leur arbitraire. Et puis, celui qui oublierait – et là j'affiche volontairement mon cynisme – que les ruines d'un empire ne se reconstruisent jamais ferait une faute politique, historique et philosophique. Car rien n'efface jamais les vestiges de ce qui a été perdu contre la volonté politique de ceux qui possédaient cet empire. Car rien ne recouvre jamais les traces des engagements, des combats, des victoires, des défaites de ceux qui ont tout donné pour que la mémoire de cet empire vive. Puis survive. Car rien ne peut faire oublier les idéaux, les utopies, les absolus qui ont donné un sens à cette volonté de grandeur et à ces luttes pour une extension qui pouvait être sans borne. Tout peut renaître. Tout peut se reconstruire. Tout peut à nouveau politiquement, stratégiquement et dans ce cas particulier, religieusement revivre. Mais alors, si cela était, ce serait sur le mode de la contemporanéité la plus pure et d'un intégrisme islamique contraire aux intérêts mêmes du peuple turc, et non point sur celui de l'historicité la plus abstraite, que le Phénix renaîtrait de ses cendres. Tout le Moyen Orient vit à l'heure de ce même processus, à la suite des deux premiers conflits mondiaux : des découpages ratés, des lignes de frontières trop droites, des peuples oubliés. Des nations bafouées. Des patries devenues sans

histoire. Et tout près de nous, une ancienne Yougoslavie, témoin actif et probant de l'histoire recommencée, véritable annonce grandeur nature de ce que pourrait devenir toute une région du monde qui portait jadis le nom d'empire ottoman. Si la lutte politique de l'ancienne Yougoslavie est d'abord une lutte religieuse - dont les combats se lisent à livre ouvert dans l'histoire de son territoire morcelé- le combat de la Turquie pour entrer dans l'Europe est d'abord celui que la Turquie se livre à elle-même, contre les excès d'une religion qui, jusqu'à preuve du contraire, nie la liberté, l'égalité, et la fraternité. Nie toutes les valeurs européennes. Nie tout ce qui fait de la démocratie qu'il est encore le moins mauvais des systèmes politiques, donc le meilleur. Nie tous les combats que nous avons menés pour la défense ces idées-là et pour lesquelles nos pères et nos grands-pères sont tombés. Ce combat, nous devons le mener avec la nation turque. Et non contre elle. Mais pour elle. Et pour nous.

III

LE CHOIX DE L'AVENIR

C'est pourquoi, si mon avis premier avait été d'être contre cette entrée, aujourd'hui, ma position est inverse. Elle est commandée, non par le bon sens, mais par la seule analyse rétrospective de la mémoire historique d'un empire devenu sans nom et qui attend un signe – seulement un signe – pour accéder définitivement à sa patrie naturelle, l'Europe.

N'oublions pas de lui tendre la main. Cette main, et contre toute attente, et contre tous, et contre les Etats-Unis mêmes, c'est le Général de Gaulle, premier dirigeant européen occidental à le faire, qui déjà lui tendait dès 1963 ! Pour que la Turquie ne fût plus seule. Et que l'Europe ne fût plus orpheline.

Bruno Lavillatte

WORKING POOR

Le 16 novembre, le Secours Catholique, a remis un rapport sur son activité au Premier Ministre, en constatant que le nombre de personnes secourues augmentait, que la pauvreté s'aggravait, et a souligné le fait que le travail n'était plus un rempart contre la pauvreté.

Les chiffres présentés ne sont pas des statistiques nationales, mais seulement les statistiques des interventions du Secours Catholique.

Cette association a aidé 1,6 million de personnes (2,5% de la population). Ses statistiques sont donc très représentatives des situations de précarité, et d'exclusion.

L'INSEE a fixé le « seuil de pauvreté » à 602 € par mois. Le RMI en 2003 était de 411,70 €. 13% des personnes n'ont aucun revenu, 42% vivent de transferts sociaux.

La moitié des personnes aidées ont un revenu compris entre 300 € et 600 € par mois, et les personnes ayant un travail ont un niveau de vie de 540 €, inférieur au seuil de pauvreté.

Aux Etats-Unis, les économistes ont depuis longtemps décrit ces « Working poor » c'est à dire ceux qui, malgré leur travail sont en situation de pauvreté. Chez nous les emplois précaires, à temps partiel, saisonniers sont à l'origine de ces situations difficiles.

Nos gouvernants doivent mettre en œuvre tous les moyens propres à remédier à ces situations, et le Premier Ministre a dit « La société n'est pas innocente de la pauvreté... C'est pour cela que nous devons avoir une mobilisation collective ».

Or, il y a actuellement, en France, au moins 300.000 offres d'emploi non satisfaites.

En même temps, pour enrayer cette évolution, ne faut il pas souhaiter que, par tous les moyens, moralement, financièrement, le travail ne soit pas pénalisé, et que le recours aux « transferts sociaux » ne soit pas considéré comme une solution parfois équivalente à un emploi, voire même plus avantageuse qu'un emploi.

"laisser mourir", et non "faire mourir"

Ce n'est pas la même chose de « laisser mourir ou de faire mourir ». On ne se débarrasse pas d'un mourant. La loi adoptée le 26 novembre par l'Assemblée Nationale vient renforcer les droits des patients à décider de leur sort sans pour autant dépenaliser l'euthanasie.

En effet, on est encore loin des discussions sur l'euthanasie, la loi prévoit au contraire un développement des soins palliatifs, encore très peu présents en France, avec l'obligation de créer des lits identifiés et d'imposer des référents dans chaque service accueillant des pathologies graves. Cela paraît nécessaire quand on sait que dans quelques années, avec le vieillissement de la population et les progrès toujours plus grands de la médecine, nous serons très nombreux à connaître des fins de vie longues et médicalisées. Il faut souligner que le développement des soins palliatifs pose un problème d'ordre financier : ce sont des soins qui coûtent très chers car ils requièrent un personnel qualifié important.

Selon le Professeur Philippe Colombat, une solution consisterait à développer la mise en place d'unités mobiles de soins palliatifs comme il en existe déjà.

Bertrand Vergely, philosophe, pose une revalorisation du patient en tant qu'être humain et une prise de conscience du rôle de la cellule familiale puisque « quand les êtres sont accompagnés avec amour, ils ne songent ni à interrompre la vie ni à l'abréger. »

La loi sur les droits des malades et la fin de vie est donc un début de solution, elle ne règle pas tous les problèmes, loin de là, mais elle considère le patient mourant comme un individu qui mérite le respect et le droit de ne pas être traité comme un simple cas clinique.

Il convient de remarquer que la loi, si elle n'entre pas dans les détails, fixe une démarche, en laissant aux médecins et aux patients un espace de liberté.

A Vous, chers Lecteurs,

Depuis 4 ans déjà, vous avez été le destinataire privilégié d'une lettre confidentielle qui est née de la volonté d'hommes et de femmes déterminés à faire aboutir un projet auquel bien des Tourangeaux aspiraient depuis longtemps.

Parce que vous avez trouvé des points de vue différents sur les dossiers d'actualité, parce que vous avez perçu notre souci d'indépendance intellectuelle, parce que vous avez compris que nous souhaitons porter un autre regard sur l'actualité, vous nous avez suivi.

Vous avez été nombreux à vous abonner, nombreux à nous écrire, nombreux à en parler autour de vous. De tout cela nous vous remercions.

Aujourd'hui, nous souhaitons aller plus loin. Plus loin avec vous.

Plus loin, pour accroître notre diffusion. Plus loin, pour nous faire l'écho de vos réflexions sur Tours, sur la Touraine, sur notre société. Plus loin, pour bousculer le tout-prêt-à-penser qu'ici et là on nous impose. On vous impose.

C'est pourquoi, nous vous demandons, chers lecteurs, de nous soutenir encore et toujours en reprenant un abonnement pour 2005 et en faisant abonner autour de vous à ce qui est devenu peu à peu votre Lettre Confidentielle d'Informations Tourangelles : **VÉRITÉS**.

Le Comité de Rédaction

Conformément à l'article 27 de la loi N°78-17 du 6/01/78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, des réponses aux différentes rubriques de ce bulletin sont facultatives. Les informations qu'elle contient sont à usage strictement interne et ne peuvent être communiquées qu'à des responsables désignés par l'association. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification sur justification de votre identité.

VERITES - BULLETIN D'ABONNEMENT

1 an, 3 numéros : 10 €

**1 an, 3 numéros +
adhésion à l'association : 15 €**

Chèque à libeller à l'ordre de **ASSOCIATION "VERITES"**
et à expédier à :

ASSOCIATION "VÉRITÉS"
3 rue des Violettes - 37100 TOURS

NOM :

Prénom :

Adresse :

C.P. VILLE :

Tél. :